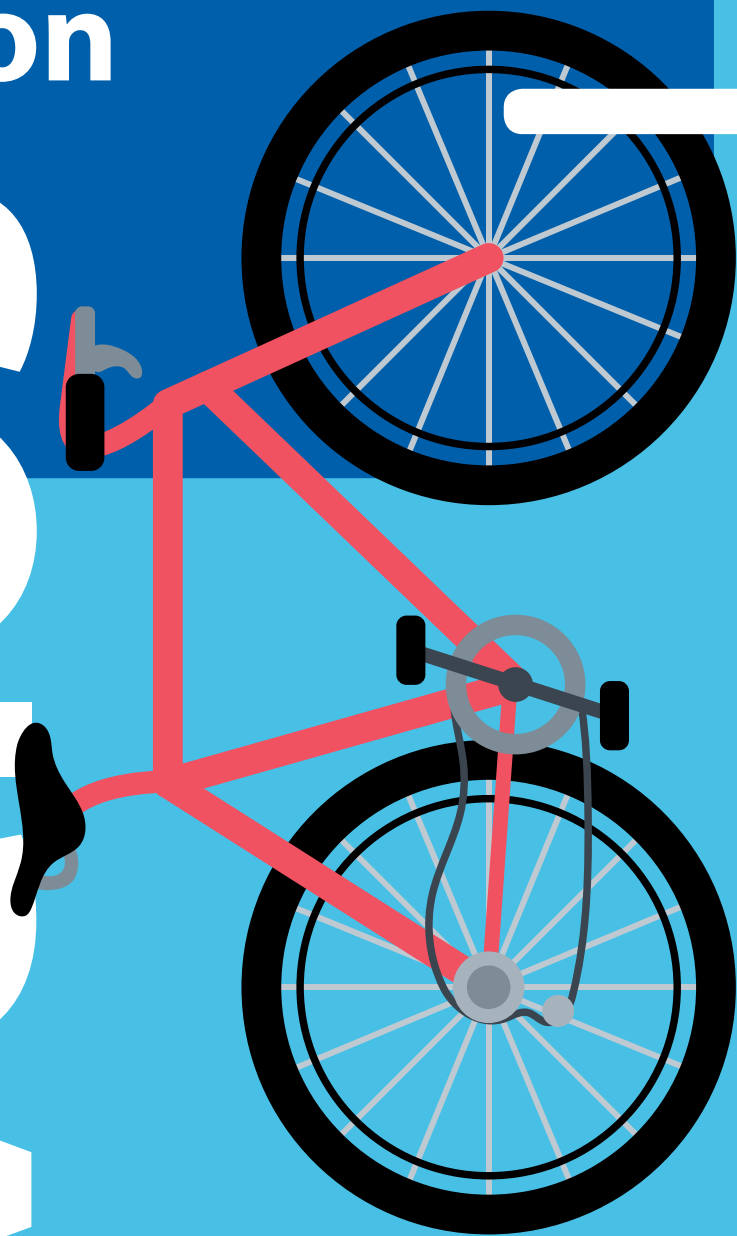


Charte d'utilisation

Portes vélo



www.transisere.fr
0 820 08 38 38 (0,12 € / minute)

Transisère
LE DÉPARTEMENT

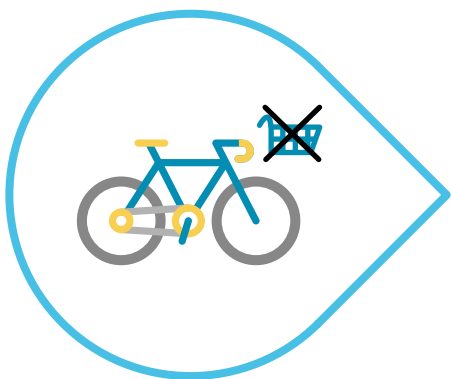
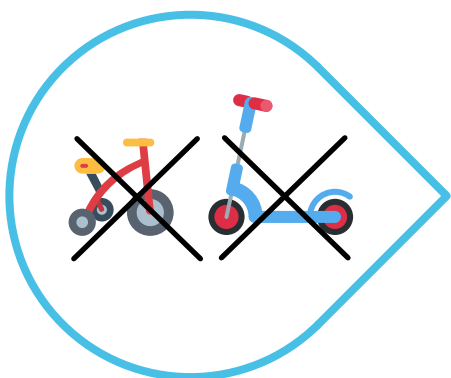
CE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UN PORTE-VÉLOS POUVANT ACCUEILLIR JUSQU'À 6 CYCLES.

Ce matériel est installé à titre expérimental, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à info@transisere.fr.



Règles d'utilisation du matériel:

- Vous pouvez utiliser le support à vélo **dans la limite des places disponibles** et ce, au tarif habituel de votre trajet sur le réseau *Transisère*.
- **Aucune réservation de place sur le support à vélo n'est possible.** Le transporteur ne peut être tenu responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation du support à vélo ni des dommages, vols ou pertes qui pourraient arriver au vélo ou à ses équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement sur le support.
- **Seuls les vélos à 2 roues, non motorisés, sont acceptés (vélos électriques également).** Il est formellement interdit de tenter d'utiliser le support à vélo pour le transport de vélo aux dimensions atypiques, monocycle, trottinette ou tricycle.
- **Il est de la responsabilité du client de cadenasser son vélo** sur le porte-vélos par un antivol si besoin.
- Le client doit être en mesure d'**embarquer** ou de **débarquer** son vélo sur le support **de manière autonome**.
- **Assurez-vous d'avoir enlevé au préalable tous les accessoires** qui ne sont pas fixés solidement sur le vélo, dans le panier ou sur le porte-bagages.
- **Lorsque le véhicule s'arrête**, assurez-vous d'être vu par le conducteur, et indiquez-lui que vous désirez installer votre vélo sur le support. Si une personne veut retirer son vélo du support, vous devez attendre avant d'installer le vôtre.
- **Lorsque vous êtes à l'intérieur du véhicule**, mentionnez au conducteur l'arrêt où vous désirez descendre avec votre vélo. Au moment de descendre du véhicule, rappelez au conducteur que vous vous apprêtez à retirer votre vélo du support. Une fois votre vélo récupéré, éloignez-vous du véhicule et faites signe au conducteur que vous avez bien retiré votre vélo et qu'il peut repartir.

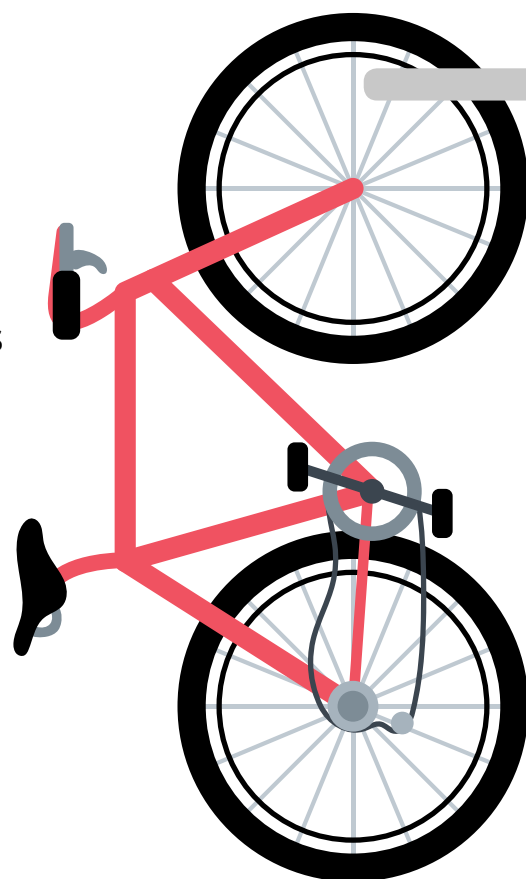


POUR FIXER VOTRE VÉLO :



La fixation du vélo est **sous la responsabilité du voyageur** et doit être effectuée en suivant les consignes ci-dessous :

- 1** **Basculez le bras** à l'horizontal.
- 2** **Basculez votre vélo** sur la roue arrière et soulevez-le.
- 3** **Engagez la roue avant** du vélo dans le crochet.
- 4** **Engagez la roue arrière** dans le rail.
- 5** **Fixez le tendeur** sur le cadre.
- 6** **Pour reprendre le vélo**, suivez le processus inverse.
- 7** **Pour éviter tout risque de vol**, il est recommandé de fixer votre antivol personnel.



**Charte d'utilisation consultable en ligne*

www.transisere.fr
0 820 08 38 38 (0,12 € / minute)

Transisère
LE DÉPARTEMENT